

# À Commana, une réunion publique très animée sur la restauration des monts d'Arrée

Corentin Bonizec avec Jacqueline Page le 07 avril 2023 à 18h17



Maël de Calan a expliqué le plan d'action concernant les monts d'Arrée. (Photo Corentin Bonizec)

La réunion publique organisée par le Département, à Commana, sur la restauration des monts d'Arrée a été particulièrement animée. Tout le monde a pu questionner Maël de Calan, président du conseil général, sur les actions en cours.

« Vous ne nous écoutez pas beaucoup. C'est un peu un cours magistral ! » Ambiance, ce jeudi 6 avril 2023, à Commana. Dans la salle des fêtes, 150 personnes ont assisté à **la réunion publique concernant le Plan d'action monts d'Arrée du Département**. L'objectif de cette deuxième présentation publique était de porter à la connaissance de tous, la méthode de travail et l'état d'avancement de l'ensemble des actions dont le terme est programmé au dernier trimestre 2023. Quasiment quatre heures ont été nécessaires pour faire le tour des sujets. Certains débats ont été animés. « Je suis là jusqu'à minuit si vous le voulez », n'hésitait pas à rappeler Maël de Calan, qui, sans broncher, n'a pas compté ses heures, verre d'eau à la main.

## François Pinault attaqué de toutes parts

L'assemblée n'a pas été tendre avec le milliardaire breton, François Pinault, donateur à hauteur de 550 000 €, via sa fondation Artémis, pour la rénovation de la chapelle Saint-Michel de Braspart. « Pouvez-vous entendre que nous sommes profondément choqués d'apprendre par la presse qu'un milliardaire va venir faire son opération de communication sur notre chapelle ? », lance un participant. Les intentions de l'homme d'affaires rennais ont été plus que questionnées, de manière plus ou moins virulentes. Maël de Calan a précisé : « Je ne suis pas le représentant de François Pinault », mais a tout de même été contraint de s'exprimer sur la donation. « Quand il y a de l'argent privé, je vais le chercher et je le referai à chaque fois que ce sera nécessaire », déclare le président du Département. Il a également rappelé que cette donation n'impliquait aucunes contreparties.



Beaucoup de monde à Commana pour la deuxième réunion publique du département sur l'avancée des actions autour de la restauration des monts d'Arrée. (Jacqueline Page)

## Pas de désacralisation prévue pour la chapelle

La chapelle, propriété du conseil départemental du Finistère, est actuellement en travaux. Cependant, la rénovation de l'intérieur est de la compétence du diocèse de Quimper et plus précisément du curé de Châteaulin. « Nous n'avons pas notre mot à dire sur ce qu'il y a à l'intérieur », a indiqué Maël de Calan. Cependant, certains ont demandé

que l'édifice soit désacralisé afin que chaque culte puisse venir se recueillir en son sein.  
« Nous avons contacté nos avocats en ce sens mais ils nous assurent que le curé de  
Châteaulin est affectataire depuis 1672 et que des autorisations sont données  
régulièrement pour que l'office soit célébré ce qui rend impossible la désacralisation de  
la chapelle. »

Notre dossier sur le renouveau des monts d'Arrée